



TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR L'ADMINISTRATEUR

Numéro de dossier : 142933 [REDACTED]
Numéro de devis : 662
Adresse du bâtiment : [REDACTED] Saint-Alphonse-de-Granby [REDACTED]
Bénéficiaires : [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Pour plus d'informations sur le projet, veuillez communiquer avec Josianne St-Onge à l'adresse courriel jstonge@garantiegr.com ou par téléphone au (514) 657-2333 poste 228.

Date : 20 avril 2022

Documentation à compléter par le soumissionnaire pour fin de processus d'appel d'offres.

- Description des services requis :
- Nom et coordonnées du responsable chez le soumissionnaire :
- Coordonnées du bâtiment à l'endroit des services rendus :
- La soumission devra nous être acheminée au plus tard deux semaines suivant la remise des documents par GCR:

Prendre note que GCR n'est tenue d'accepter ni la plus basse soumission ni aucune autre des soumissions qui lui sont présentées. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues et faire, si elle le juge à propos, une nouvelle demande de soumissions, le tout sans que GCR ne soit tenue responsable envers les soumissionnaires.

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA SOUMISSION

- Pour un appel d'offres, le coût avant les taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant global pour la réalisation du projet ; pour un appel de qualification, le taux horaire
- Le descriptif et la ventilation des éléments incluant les quantités.
- L'échéancier du projet
- La preuve que le soumissionnaire détient la licence appropriée.
- Un certificat d'assurances conforme aux exigences du projet ou pour la qualification
- L'attestation de revenu Québec

VISITE DES LIEUX

L'entrepreneur sera contacté par le chargé de projet pour planifier ensemble la visite des lieux, le cas échéant.

PÉRIODE D'EXÉCUTION

L'entrepreneur doit convenir d'un échéancier des travaux conjointement avec les bénéficiaires.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Circonscrire la zone d'intervention pour réduire au minimum les désagréments causés par les travaux. Protéger toutes les surfaces nécessaires à l'intérieur de la zone d'intervention. Réaliser les travaux dans les plus brefs délais et sans interruption injustifiée (jours ouvrables entre 7h00 et 17h00) Garder les lieux propres et exempts de toute accumulation de débris et de matériaux de rebut. Nettoyer et remettre à l'état d'origine les lieux à la fin des travaux.

POINTS EN TRAVAUX

1. PORTE-FENÊTRE ARRIÈRE DÉFECTUEUSE

DÈS LA SIGNATURE DU MANDAT, CONFIRMER LA COMMANDE DE LA NOUVELLE PORTE AUPRÈS D'UN FABRICANT

- Remplacer la porte et le cadre existant;
- Vérifier la capacité portante de la structure existante ;
- Renforcer la structure existante au besoin selon la capacité portante requise par rapport à la portée de l'ouverture;
- Assurer l'étanchéité requises à la cloison et sous l'appui;
- Assurer l'isolation et l'étanchéité de l'installation.

2. PORTE DE SERVICE DU GARAGE

TRAVAUX CONFORMES À LA NORME CAN/CSA A-440.4

- Démontez / réinstallez la porte de service du garage;
- Gratter et nettoyer le cadre et l'ouverture;
- Fournir / installer un solin membrané et un solin métallique à l'appui de la porte;
- Assurer l'isolation et l'étanchéité de l'installation.

Références fiches techniques FT-9.7.6.1.-02, FT-9.7.6.1.-03, FT-9.7.6.1.-08 & FT-9.7.6.1.-09

3. FENÊTRE DU SOUS-SOL

AU DEUX (2) FENÊTRES AUX MURS DE FONDATION

- Enlever / réinstaller les fenêtres;
- Gratter et nettoyer les fenêtres et l'ouverture;
- Assurer l'isolation et l'étanchéité de l'installation.

Références fiches techniques FT-9.7.6.1.-03, FT-9.7.6.1.-04, FT-9.7.6.1.-08 & FT-9.7.6.1.-09

4. INSTALLATION GÉNÉRALE DES PORTES ET FENÊTRES

TRAVAUX CONFORMES À LA NORME CAN/CSA A-440.4

4.1 PROTECTION AUX APPUIS DES FENÊTRES

AUX ENDROITS REQUIS, POUR LES 11 FENÊTRES IDENTIFIÉES AU DOCUMENT PHOTOS

- Démontez le parement contigu à l'ouverture;
- Identifier si les protections requises sont en place ou non;
- Enlever / réinstaller les fenêtres;
- Gratter et nettoyer les fenêtres et l'ouverture;
- Assurer les protections requises à la cloison selon la fiche technique de GCR FT-9.7.6.1. - 02 révision du 2020-05-22.
- Assurer l'isolation et l'étanchéité de l'installation FT 9.7.6.1. - 09 révision du 2021-05-06

4.2 PENTE AUX APPUIS DES FENÊTRES

FIGURE 9.7.6.1. – 02.3 À LA FT 9.7.6.1. - 02

Des pentes de 6% vers l'extérieur sont requises à la lisse des appuis.

- Relever les pentes à la lisse de toutes les fenêtres démontées;
- Aviser GCR en l'absence de pente suffisante;
- Suivant le résultat du relevé, une modification au projet pourrait avoir lieu quand au démontage des fenêtres exclus du présent devis.

4.3 CALES POUR LA RÉINSTALLTION DES ONZE (11) FENÊTRES

FT 9.7.6.1. - 08 révision du 2021-05-10

5. ÉCHANGEUR D'AIR

Appel de service à l'entrepreneur spécialisé en ventilation

- S'assurer que les conduits de distribution secondaires soient dotés de registre d'équilibrage qui peuvent être verrouillés à la valeur réglable et qu'ils soient munis d'un indicateur de position;
- Relocaliser l'unité VCR au besoin;
- Remettre l'installation conforme à l'article 9.32.3.5.12) et recalibrer au besoin;
- Se conformer au point 9.32.3.12.4) « Il faut suivre toutes les instructions de démarrage fournies par le fabricant, y compris l'équilibrage et la détermination du débit d'air »;
- Voir document Annexe 5.

6. DRAIN DE FONDATION

6.1 CHEMINÉES DU DRAIN FRANÇAIS

- Confirmer que les drains ne sont pas obstrués;
- Nettoyer le drain français.

7. FERME DE TOIT

VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AU DEVIS DU 24 FÉVRIER 2022 D'INTRA-BOIS

8. POUTRELLES DE PLANCHER

VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AU DEVIS DU 24 FÉVRIER 2022 D'INTRA-BOIS

AUX QUATRE (4) ÂMES ENDOMMAGÉES DES POUTRELLES DU PLANCHER DU 1ER ÉTAGE

AU JONCTION PLAFOND ET MUR DU REZ-DE-CHAUSSÉE

PRÉVOIR TROIS (3) OUVERTURES EXPLORATOIRES :

En présence du représentant de GCR

- Ouvrir et retirer le gypse;
- Gratter l'isolant uréthane au besoin;
- Prévoir ragréer l'uréthane;
- Ragréer et repeindre le gypse;
- Fournir en option un prix à l'unité pour des réparations supplémentaires.

9. ROBINET EXTÉRIEUR

- Corriger l'installation du robinet;
- Démontet/remontet le parement extérieur au même moment que les travaux au point 11;
- Vérifier dans la cloison que l'isolation est suffisante au niveau du conduit;
- Vérifier la conformité de l'installation;
- Déterminer pour quel raison le robinet avait gelé;
- Prévoir isoler et ragréer le gypse de la cloison.

10. PENTE DU TOIT DE LA MARQUISE

- Remplacer la membrane élastomère granulée de type Soprema;
- Corriger la pente du toit de la marquise;
- Assurer l'imperméabilisation de la marquise.

11. ENVELOPPE DU BÂTIMENT

11.1 AU MÊME MOMENT QUE LES TRAVAUX AU POINT 4

À LA FAÇADE LATÉRALE DROITE VIS-À-VIS LA CLOISON DU GARAGE ET DU SALON

- Démontet / remontet le parement de cette section;
- Remplacer le pare-air existant par un nouveau pare-air de type Typar;
- Réparer / remplacer le panneau de fibre et polystyrène isolant abîmé par une nouvelle section.

11.2 AU MÊME MOMENT QUE LES TRAVAUX AUX POINTS 9 ET 4 EN FAÇADE PRINCIPALE

DANS L'ENTRETOIT AU SOFFITE EN COIN À DROITE DE L'ENTRÉE ET AU MUR EXTÉRIEUR

- Démontet / remontet le parement de cette section;
- Remplacer le pare-air existant par un nouveau pare-air de type Typar;
- Réparer / remplacer le panneau de fibre et polystyrène isolant abîmé par une nouvelle section au besoin.

25. LIENS CONTINUS

VOIR PORTÉE DES TRAVAUX AU DEVIS DU 24 FÉVRIER 2022 D'INTRA-BOIS

AUX LIENS CONTINUS DES POUTRELLES DU REZ-DE-CHAUSSÉE

NOTES GÉNÉRALES

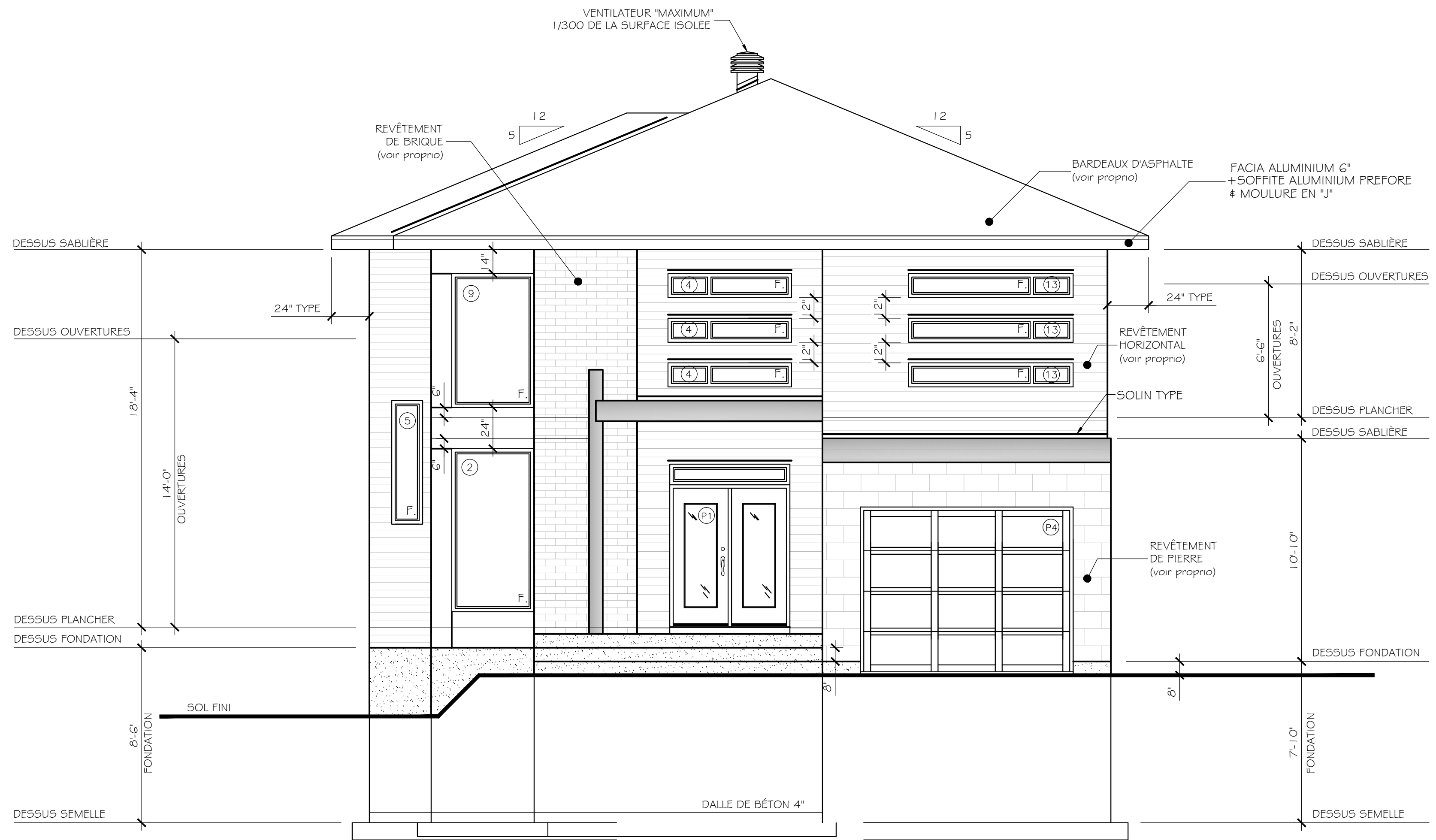
Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur. Les travaux devront être conformes au Code de Construction du Québec, édition 2010 (CCQ).

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

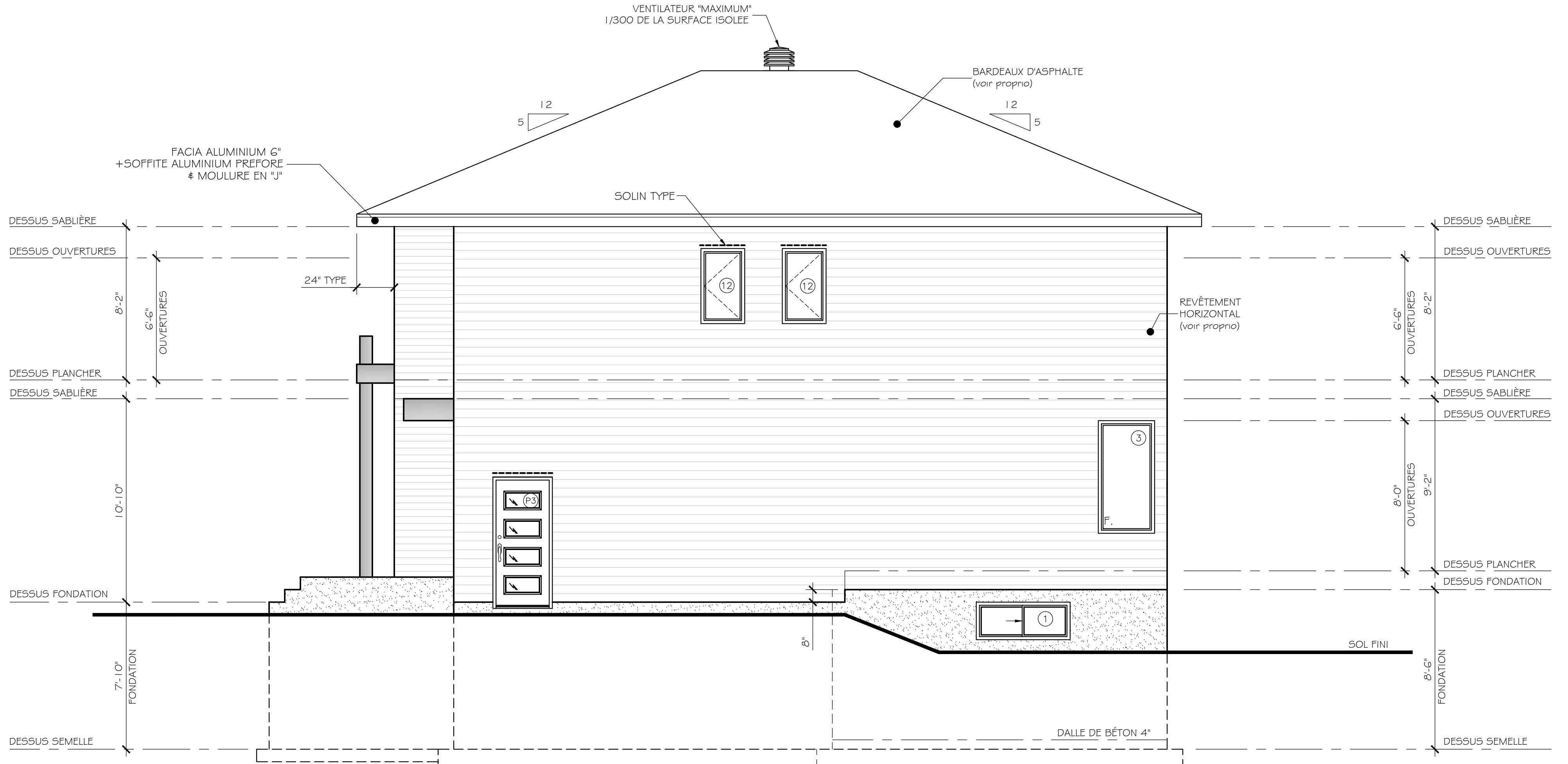
L'entrepreneur doit suivre les strictes recommandations écrites du fabricant pour l'entreposage, la manutention et la mise en œuvre des matériaux et des produits manufacturés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.



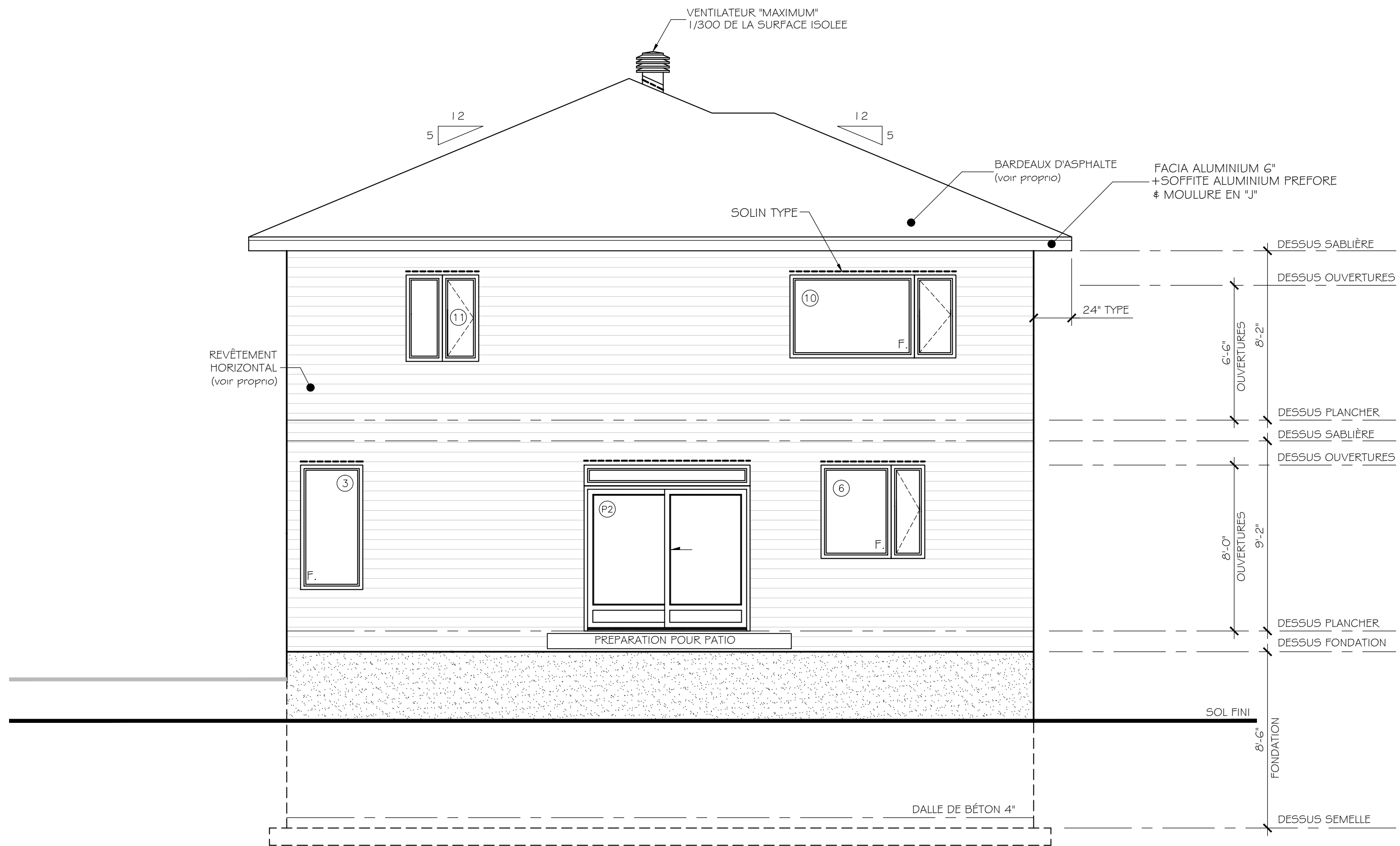
ELEVATION AVANT
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOM DU PROJET		RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN		RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR		BENOIT	1
DATE:	ECH:	2016-10-10	1/4" = 1'-0"
			9



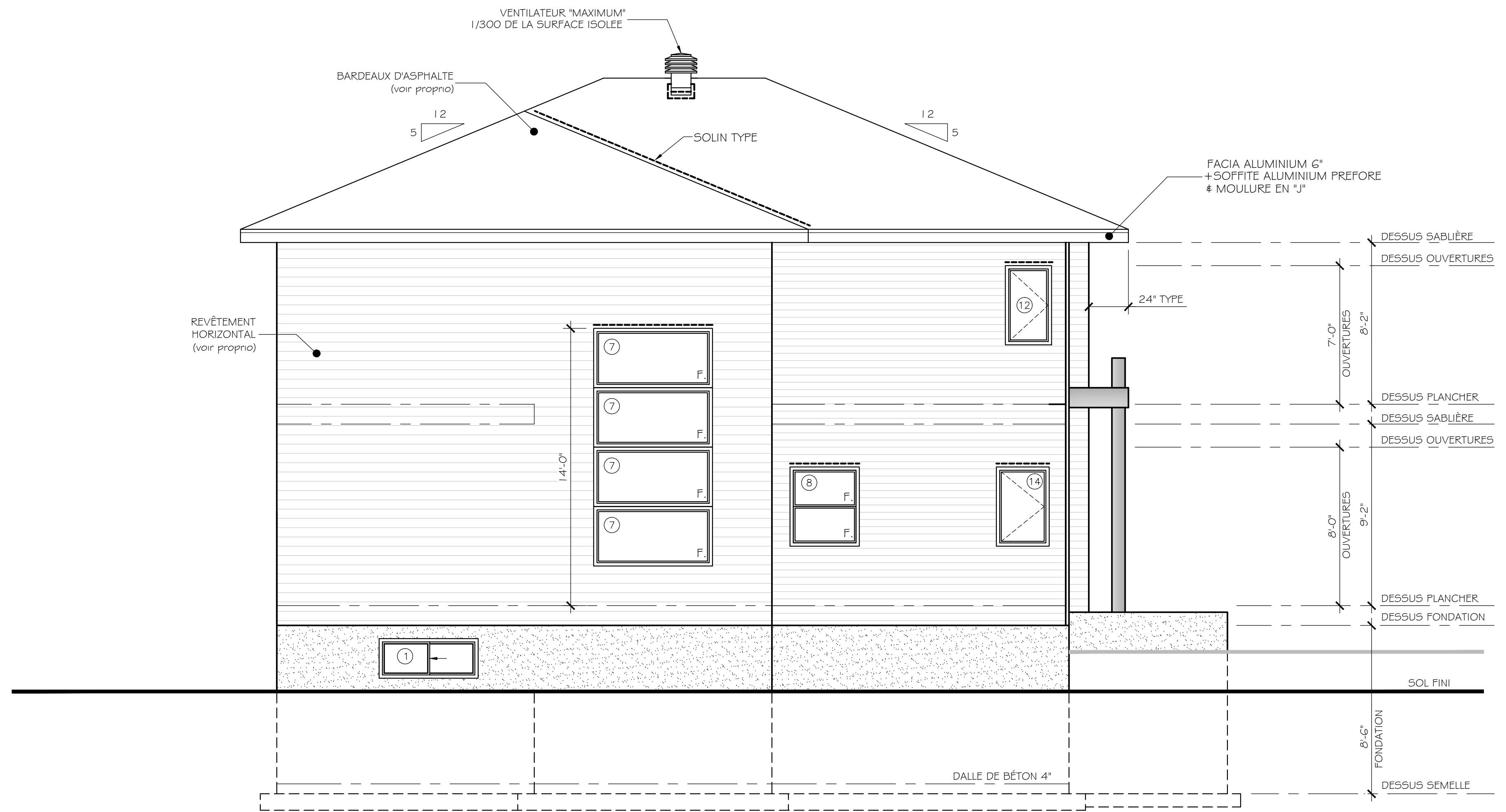
ELEVATION DROITE
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOM DU PROJET		RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN		RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR	BENOIT	2 9	
DATE:	2016-11-08		
ECH:	1/4" = 1'-0"		



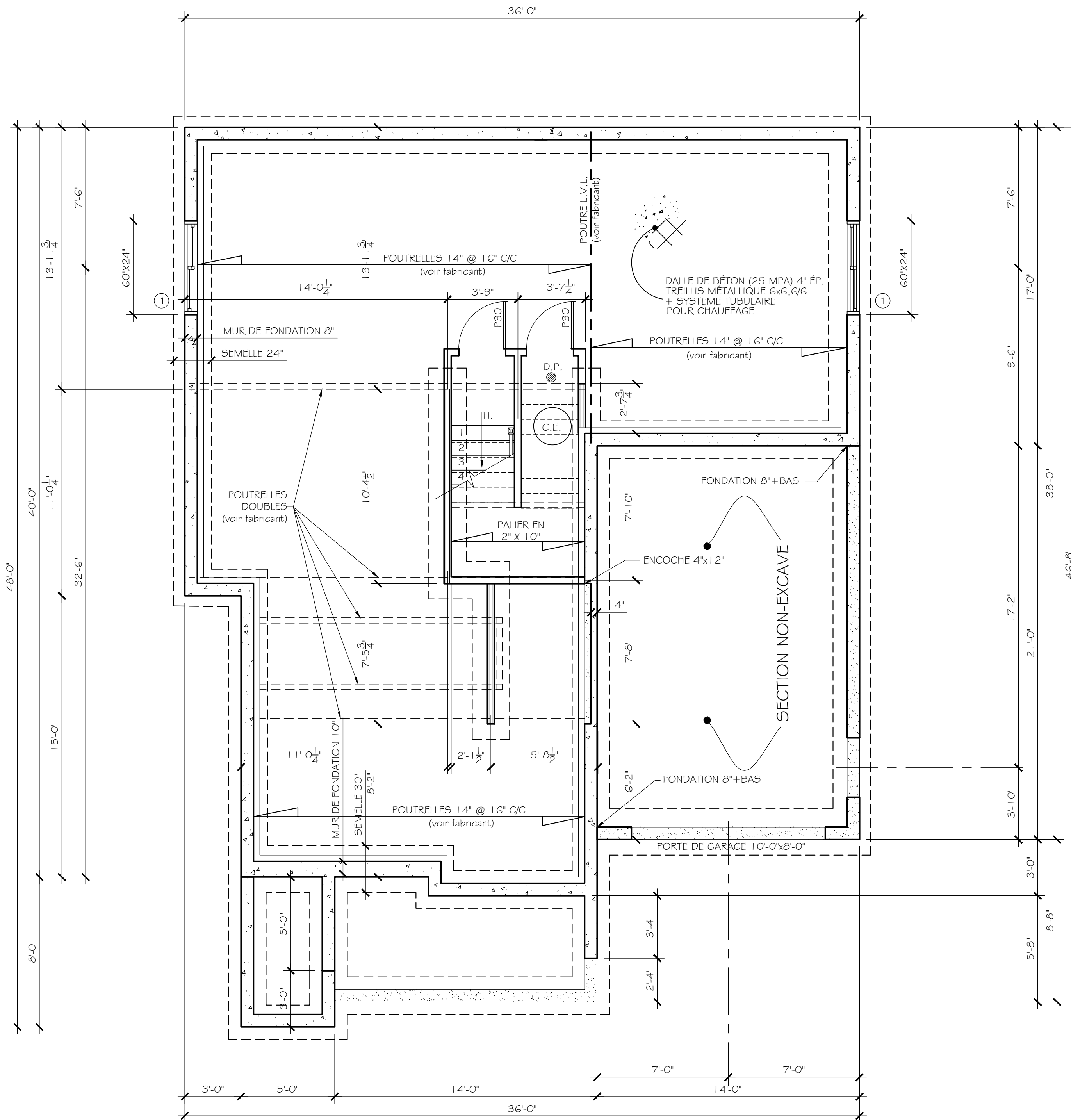
ELEVATION ARRIÈRE
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOM DU PROJET RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR BENOIT	3
DATE: 2016-11-08	ECH: 1/4" = 1'-0"
9	



ELEVATION GAUCHE
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

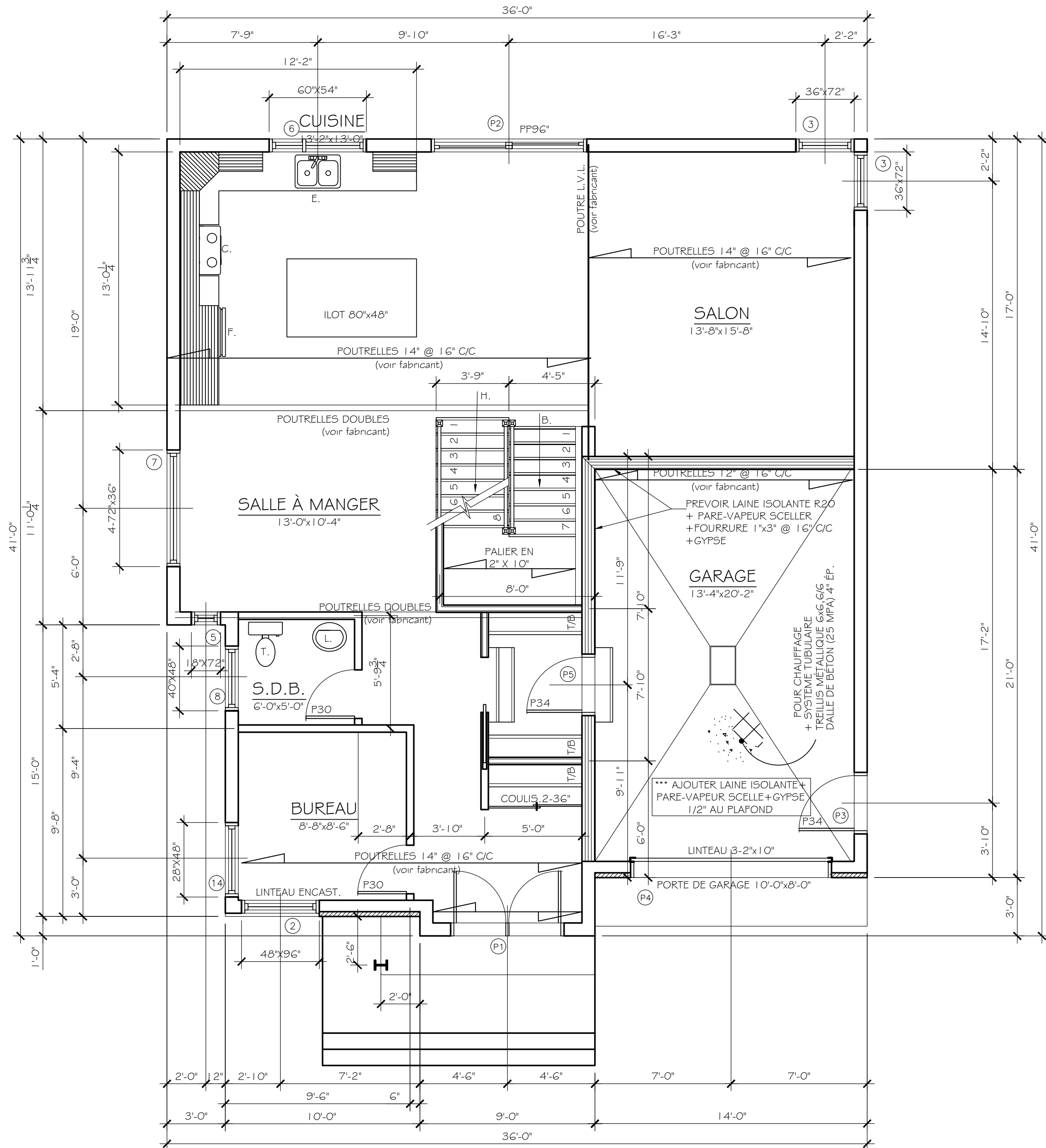
NOM DU PROJET RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR BENOIT	4
DATE: 2016-11-08	ECH: 1/4" = 1'-0"



==== MUR PORTEUR

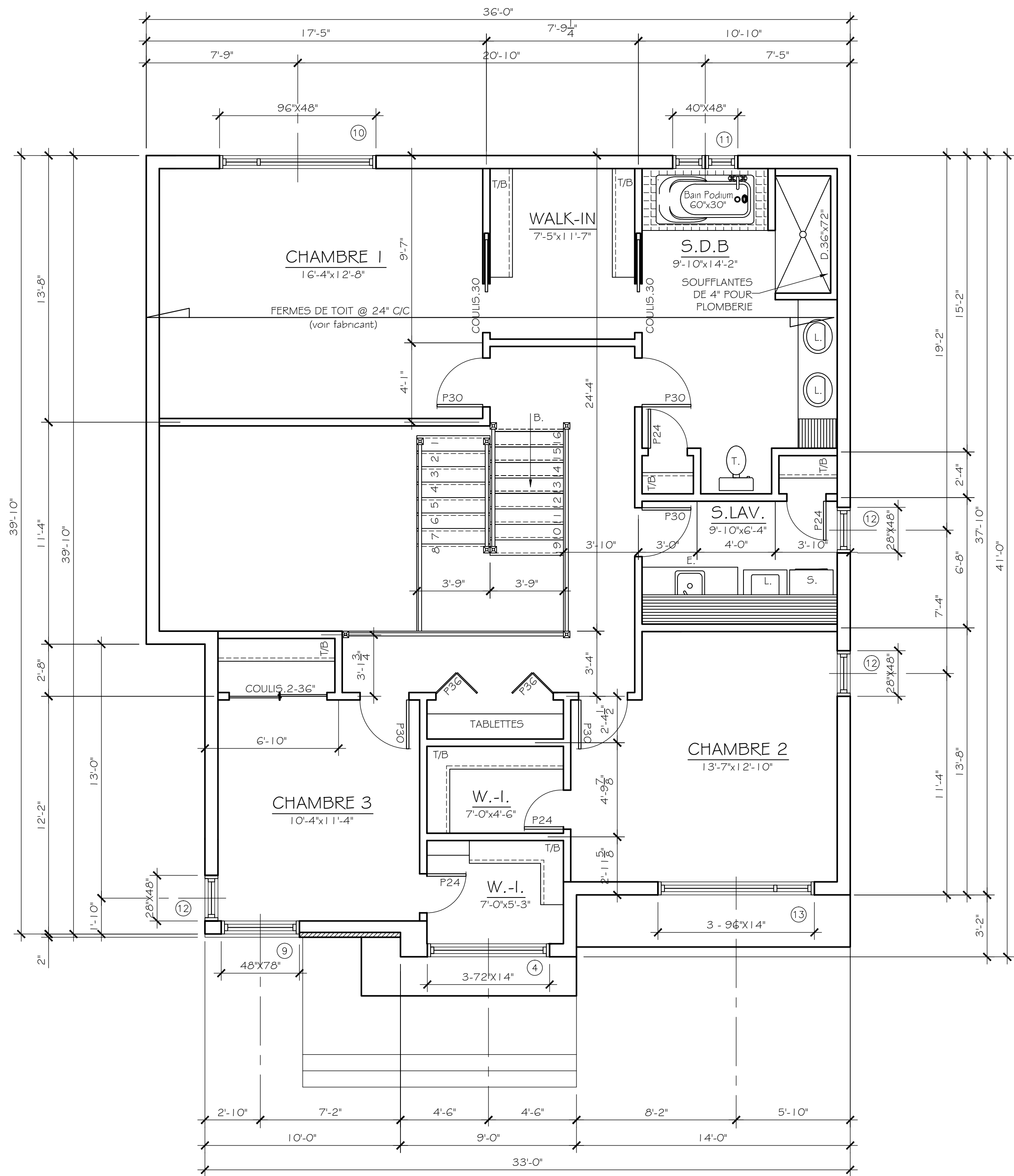
VUE EN PLAN DES FONDATIONS
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOM DU PROJET		RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN		RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR		BENOIT	
DATE:	ÉCH:	5 9	
2016-11-08	1/4" = 1'-0"		



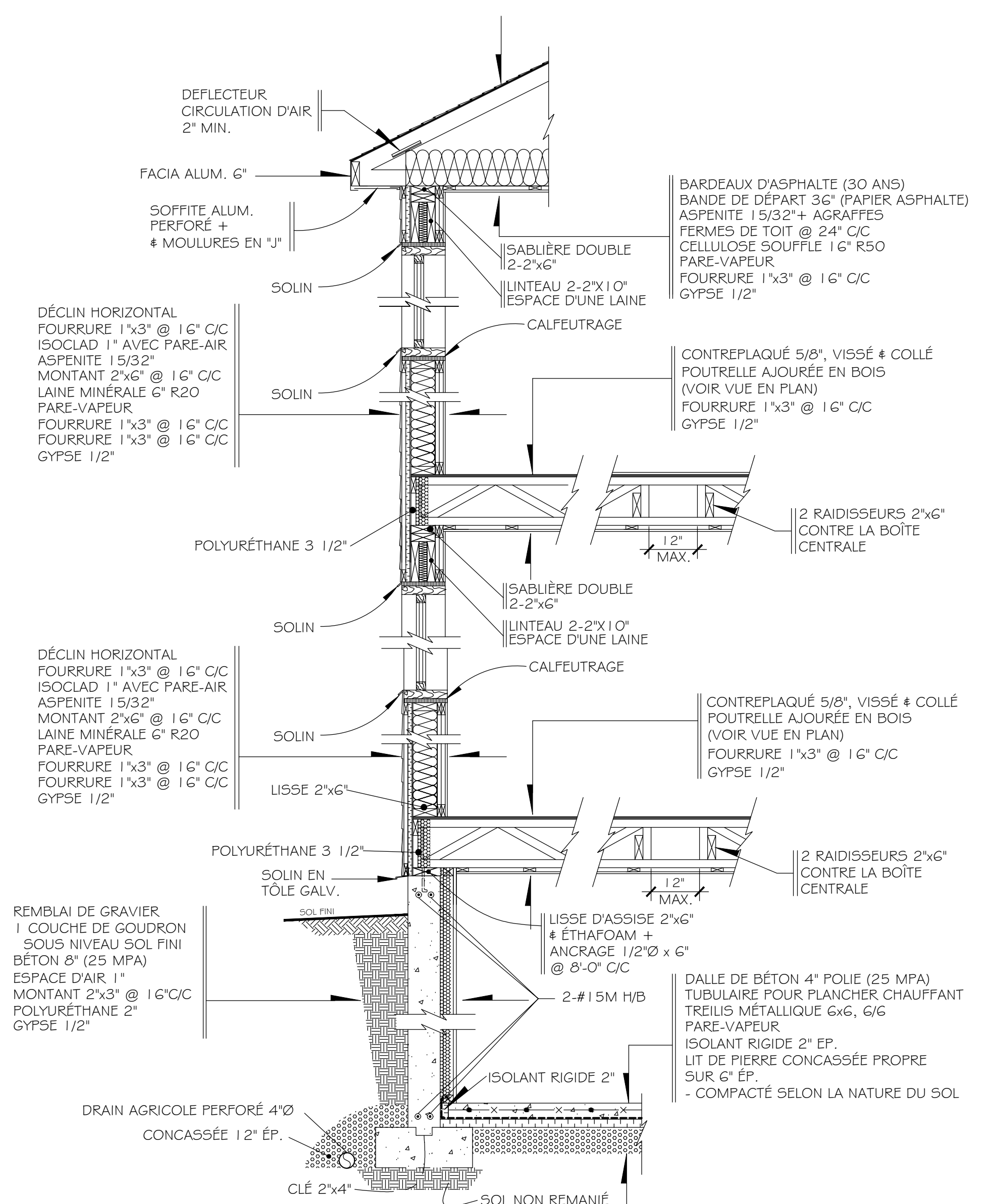
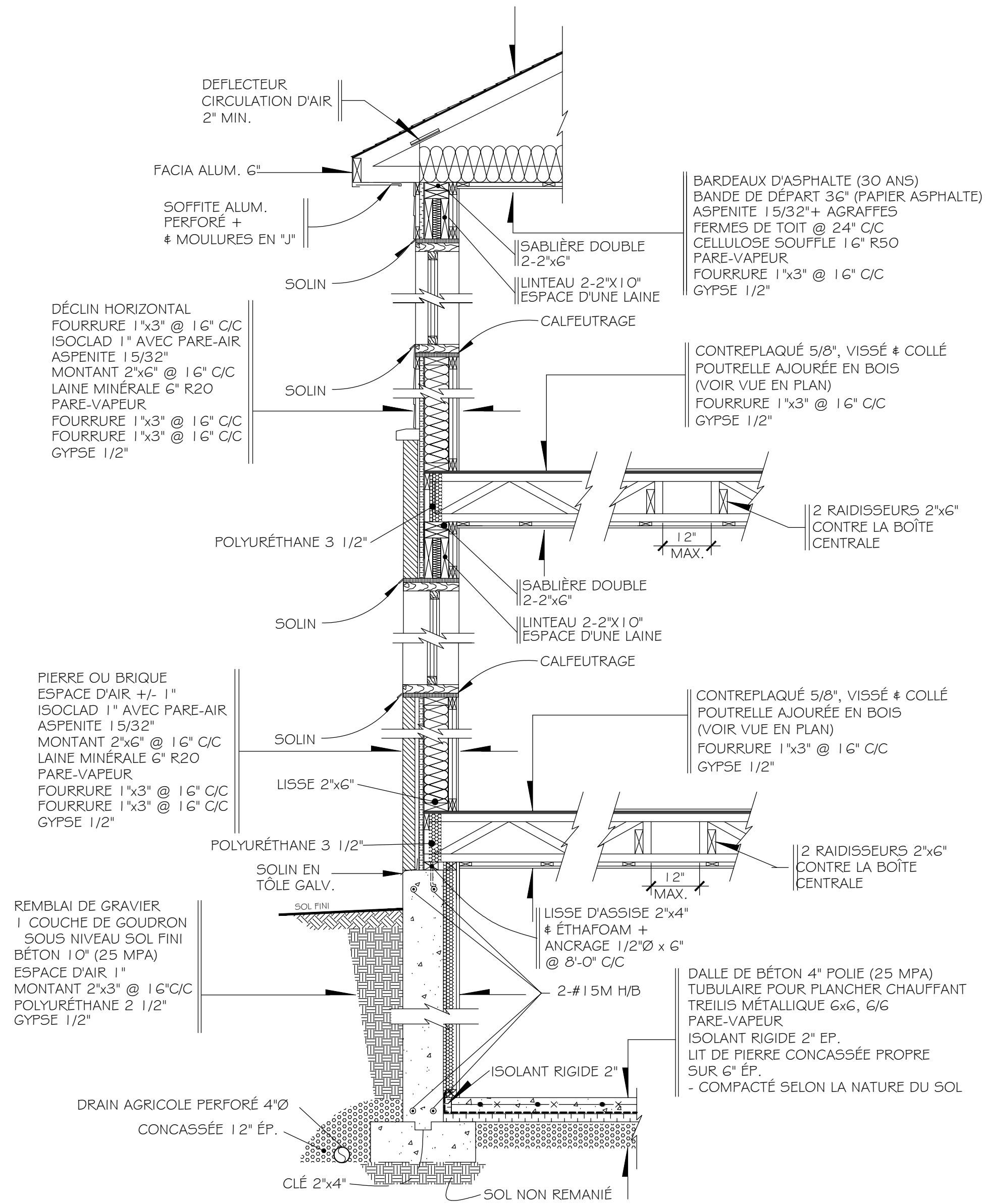
VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
 ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOM DU PROJET		RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN		RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR		BENOIT	
DATE:	2016-10-10	ECH:	1/4" = 1'-0"
		6 9	



VUE EN PLAN DE L'ETAGE
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

NOM DU PROJET RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR BENOIT	7
DATE: 2016-11-08	ECH: 1/4" = 1'-0"



COUPE DE MUR (AVANT)
ÉCH. 1/2" = 1'-0"

NOM DU PROJET		RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN		RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR		BENOIT	8
DATE:	ÉCH:	2016-11-08	1/2" = 1'-0"
			9

NOTES IMPORTANTES

-LES CÔTES (MESURES) ONT PRIORITÉES

-LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (C.N.B. Canada 2005)

-L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET

-L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, ET CE SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ

-TOUS LES TRAVAUX DE SOUTIEN TEMPORAIRE SONT SOUS LA GOUVERNE ET LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR

-TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DES PLANCHERS ET DE LA TOITURE DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'INGÉNIEUR DU FABRICANT

-LE TOTAL DES CHARGES (mortes & vives) DES PLANCHERS @ 55 Lb/PI,2
FLÈCHE ASSUMÉE @ 1/360

-LES DIMENSIONS DES PORTES & FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉES SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR

-LES EMPATTEMENTS DEVRONT ÊTRE MODIFIÉS SELON LA NATURE DU SOL

-PRÉVOIR:

- Entrée d'eau
- Compteur d'eau
- Robinet(s) extérieur(s)
- Entrée électrique
- Détecteur de fumée élect. (1 par niveau & 1 par garage)
- Échangeur d'air
- Sortie(s) de téléphone
- Sortie(s) pour la cablodistribution
- Sortie(s) murale(s) de l'aspirateur central

-LES EMPATTEMENTS POUR LES MURS PORTEURS SERONT DES 30"x10" (ou selon la nature du sol)

-LES FONDATIONS DOIVENT REPOSER SUR UN SOL NON-REMANIÉ, DE MÊME NATURE

-TOUTES LES OUVRAGES DE BÉTON AINSI QUE L'ARMATURES INCLUSES DANS CELLES-CI, DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE

-LE DESSINATEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX PROBLÈMES LIÉS À L'INOBSERVATION DE SES PLANS

NOTES GÉNÉRALES

DOUBLER LES SOLIVES (OU POUTRELLE) SOUS LES CLOISONS PARALLÈLES AINSI QU'AUTOUR DE TOUTES CAGÉS D'ESCALIERS (espaces de 4" si plombe)

LES LINTEAUX AU DESSUS DES OUVERTURES SERONT DES 2-2"x10" SAUF INDICATION CONTRAIRE

LES HOTTES ET VENTILATEURS MÉCANIQUES DEVRONT ÉVACUER VERS L'EXTÉRIEUR & ISOLÉS

PRÉVOIR UN DEUXIÈME CONTREPLAQUÉ D'ÉPAISSEUR 1/4" OU 3/8", SOUS LES PLANCHERS DE CÉRAMIQUE, PRÉLARD OU TUILE

TABLEAU PORTES & FENÊTRES

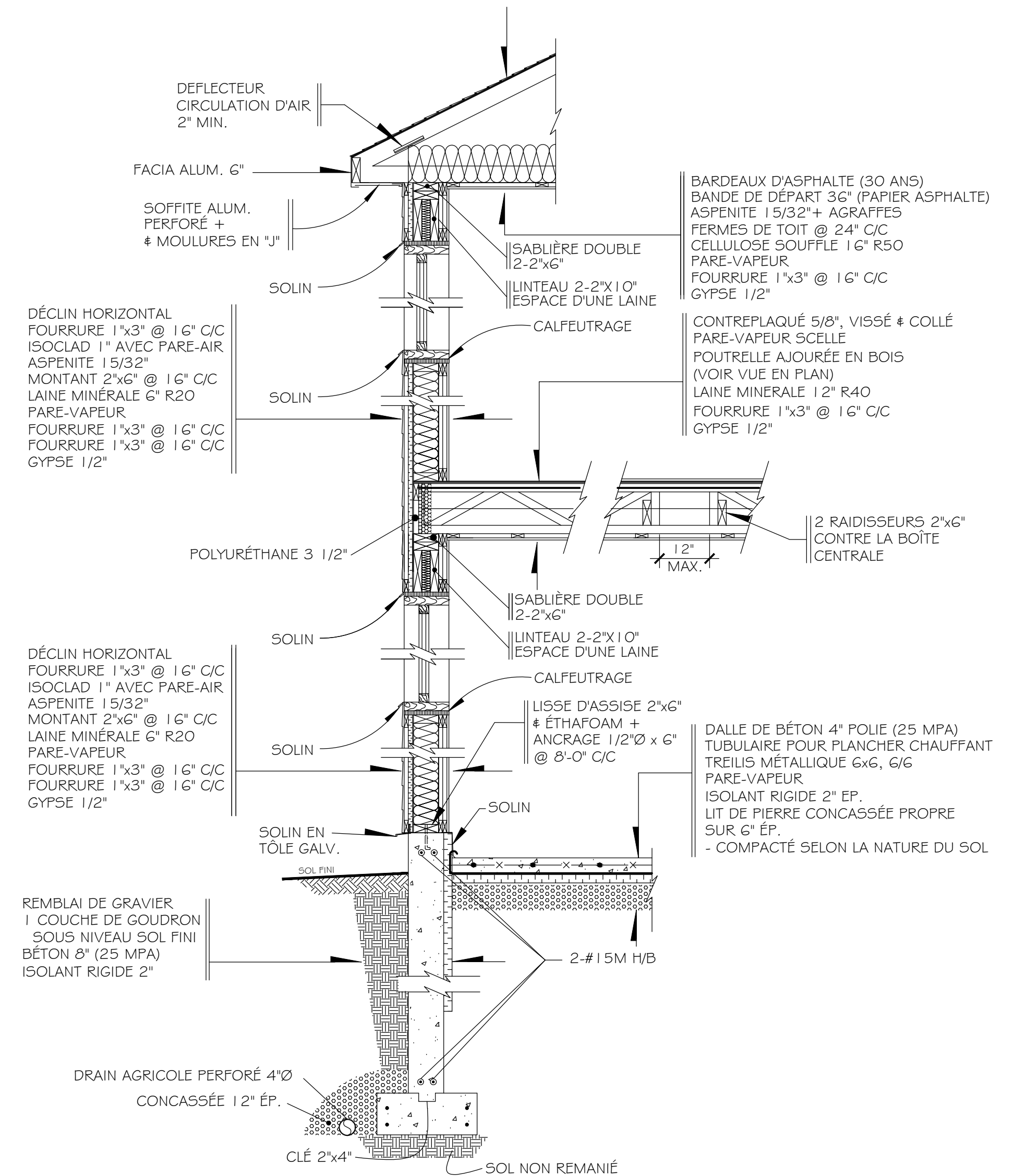
FENÊTRES

VERRE DOUBLE, ÉNERGÉTIQUE LOW-E
GAZ INTERCALAIRE ARGON
CADRE PVC INT. & ALUMINIUM EXT.
MOULURES EXT. EN "L" POUR REVÈTEMENT
MOULURES INT. EN PIN AU RDC ET MDF A L'ETAGE

#	TYPE	DIMENSIONS EXT. DU CADRE		
		LARGEUR	HAUTEUR	QTE
①	COULISSANTE 2 SECTIONS	60"	24"	2
②	FIXE 1 SECTION	48"	96"	1
③	FIXE 1 SECTION	36"	72"	2
④	FIXE 1 SECTION	72"	14"	3
⑤	FIXE 2 SECTIONS	18"	72"	1
⑥	BATTANT 2 SECTIONS	60"	54"	1
⑦	FIXE 4 SECTIONS	72"	36"	4
⑧	FIXE 2 SECTIONS	40"	48"	1
⑨	FIXE 1 SECTION	48"	78"	1
⑩	BATTANT 3 SECTIONS	96"	48"	1
⑪	BATTANT 2 SECTIONS	40"	48"	1
⑫	BATTANT 1 SECTION	28"	48"	3
⑬	FIXE 2 SECTIONS	96"	14"	3
⑭	BATTANT 1 SECTION	28"	48"	1

PORTES

P1	PORTE D'ACIER DOUBLE PRÉPEINTE ISOLÉE + IMPOSTE 12" DE HAUT	72"	94"	1
P2	PORTE-PATIO PRÉPEINTE ISOLÉE + IMPOSTE 12" DE HAUT	96"	82"	1
P3	PORTE D'ACIER PRÉPEINTE ISOLÉE	34"	82"	1
P4	PORTE DE GARAGE PRÉPEINTE ISOLÉE +IMPOSTE 18" DE HAUT	10'	8'	1
P5	PORTE D'ACIER PRÉPEINTE ISOLÉE + GARNITURE & FERME-PORTE AUTO.	34"	82"	1



COUPE DE MUR (GARAGE)

ÉCH. 1/2" = 1'-0"

ATTENTION:

LE DESSINATEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX PROBLÈMES LIÉS À L'INOBSERVATION DE SES PLANS ET DEVIS AINSI QUE DE L'INTENTION QU'ILS EXPRIMENT, OU QUANT AUX PROBLÈMES TENANT À CE QU'AUTRUI N'A PAS DEMANDÉ NI SUIVI SES CONSEILS POUR CE QUI EST DES ERREURS, OMISSIONS, CONTRADICTIONS, INCOMPATIBILITÉS QUI SERAIENT ALLÉGUÉES.

NOM DU PROJET RESIDENCE 6	
TITRE DU DESSIN RESIDENCE-6	
DESSINÉ PAR BENOIT	9
DATE: 2016-10-10	ECH: 1/2" = 1'-0"